

## Acte de mariage de MOREL François et CONEN Marie Jacquemine

[570]x[571]

Le vingt-huit novembre mil sept cent quarante-trois, je soussigné curé de cette paroisse, ay solennellement marié par parole de présent et gens François MOREL, âgé de trente-huit ans, veuf d'Anne LE BRETON, d'une part, et Jacquemine CONNEN, âgée d'environ vingt-huit ans, fille d'Allain et de Jacquemine GAUTHIER son épouse d'autre part, après avoir reçu leur consentement mutuel et ne s'étant trouvé aucune opposition aux trois publications de leur mariage canoniquement faites aux prosnes de nos messes paroissiales les dix, dix-sept et vingt-quatre du présent mois. Célébrant ensuite la messe, leur au donné la bénédiction nuptiale en la forme prescrite par l'église, le tout en présence de Jan MOREL, de Jan LOUVET, de Robert MOREL et de plusieurs autres parents et amis des contractants. Lesquels, préalablement avertis suivant l'édit des peines de faux témoignage en pareil cas ont déclaré connaître parfaitement lesdits contractants, leurs âges, qualités et domiciles, et n'y avoir entre eux aucun empêchement canonique ou civil, les dénommés ci-dessus demeurant tous en cette ville, les seuls sachant signer soussignant, les autres ayant déclaré ne le savoir faire, de ce interpellés suivant l'ordonnance.

Signatures :      Jean MOREL  
                            Jan LOUVET  
                            François MOREL